

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

SG 91-056

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An mil neuf cent quatre vingt onze le 22 Avril à 18 heures 30  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en  
séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

**DATE DE CONVOCATION**

17 Avril 1991

**DATE D'AFFICHAGE**

17 AVRIL 19911

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, Mme  
LISION, M. BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoint  
M. BARON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANNEAU, COASSIN, DINDINAUD, Mme  
FONTAN, MM. GUEZENNEC, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, Mme PARROU, PELTIER,  
MM. QUENTIN, REVOLAT, SABATHIER, Conseillers formant la majorité des  
membres en exercice.

**ETAIENT REPRESENTES** : Mme BARRAUD-DUCHERON par M. MONNARD  
M. MOULINEAU par M. REVOLAT  
M. TAP par M. QUENTIN

**ABSENTS- EXCUSES** : MM. ALCHEP, ALONSO, BARRIERE, GAVEN.

Nombre de Conseillers  
en exercice : 32  
Nombre de Présents : 25  
Nombre de Votants : 28

Monsieur COASSIN Daniel a été élu secrétaire de séance.

**OBJET** : EXTENSION DU PORT DE PLAISANCE

**VOTE** : UNANIMITE

Le 6 Novembre 1989, la Ville de ROYAN a confié à la S.E.M.D.A.S. une mission de réalisation des études nécessaires à l'agrandissement du Port.

Les résultats de ces études ont été portés à la connaissance du Conseil Municipal, réuni en commission plénière le 24 Janvier 1991, puis soumis à la Commission du Port, réunie le 29 Mars 1991.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé de Monsieur le Rapporteur,
- VU l'avis de la commission plénière du 24 Janvier 1991,
- VU l'avis de la Commission du Port du 29 Mars 1991,
- CONSIDERANT l'intérêt que représente pour la Ville l'extension de son Port,
- APRES en avoir délibéré,

#### **D E C I D E**

- Sous réserve de l'accord du Département, de procéder à la réalisation de l'extension du Port de Plaisance.
- D'approuver l'avant projet sommaire tel que présenté.
- D'approuver le contenu de l'étude d'impact et les mesures compensatoires présentées, ainsi que les conclusions de l'étude sédimentologique.
- D'approuver le contenu du dossier d'enquête publique.
- De demander au Département le transfert de gestion du domaine public maritime nécessaire à l'extension du Port.
- De demander au Département d'engager l'ensemble des procédures administratives devant aboutir à l'autorisation de réaliser les travaux.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer les contrats de maîtrise d'oeuvre et de maîtrise d'ouvrage délégué avec la Direction Départementale de l'Equipement et la S.E.M.D.A.S.
- De demander à la S.E.M.D.A.S. d'engager avec le maître d'oeuvre les études détaillées du dossier et de présenter le montant estimé de celles-ci.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer tout document, courrier ou contrat

relevant des présentes décisions et visant à poursuivre l'ensemble des procédures nécessaires à l'étude, la publicité et l'estimation des ouvrages prévus.

Fait et Délibéré les jour mois et  
an susdits  
Ont signé au Registre, MM. les Membres  
présents,  
Pour copie conforme

Déposé à la S/Préfecture de Rochefort  
le 5 Juin 1991  
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982  
Certifié Conforme

Mairie de Royan  
Par délégation du Maire  
Le Secrétaire Général,

Pour le Maire,  
Le Maire Adjoint,

H. LE GUEUT